

Enfants. Les crèches d'entreprise se multiplient dans les quartiers d'affaires

Des berceaux dans un hôtel particulier

Gustave Eiffel ne l'aurait pas cru. Depuis le début du mois, cinquante-cinq berceaux ont pris place dans l'ancien hôtel particulier du 8^e arrondissement où l'ingénieur avait établi ses bureaux pour préparer l'Exposition universelle de 1889. Situé rue Vernet, à deux pas de la place de l'Etoile, l'endroit abrite désormais une crèche d'entreprise, grande de 650 m², avec jardin privatif et cuisine bio. Dans ce quartier d'affaires, cette crèche d'un genre nouveau, aux horaires élargis (de 7h30 à 20 heures), accueille les enfants des salariés qui n'ont pas obtenu de place près de chez eux.

Apparu dans les années 2002-2003, ce mode de garde, calqué sur le système des crèches hospitalières des années 1970, reste encore confidentiel mais se développe à grande vitesse. « Nous avons des retours positifs, explique-t-on à la Cnaf (Caisse nationale d'allocations familiales). Quarante projets de ce type seront lancés en France dans les prochaines années. » People & Baby, l'une des quatre principales sociétés créatrices de crèches d'entreprise en France, double chaque année son chiffre d'affaires, qui atteindra trente millions d'euros en 2009. Créée par une puéricultrice et un spécialiste des ressources humaines en entreprise, la société tourne désormais au rythme de quinze ouvertures de crèches par an, contre 17 au total sur les trois premières années de son existence (2004-

2007).

L'Etat apporte une aide financière aux crèches privées

Ce démarrage exemplaire a bénéficié de l'aide de la Cnaf qui, pour pallier la pénurie de places en crèche, a décidé, en 2004, d'apporter un soutien financier aux crèches privées et aux entreprises désireuses de se lancer dans ce service. « L'objectif est d'encourager la diversification des modes de garde », explique-t-on à la Caisse d'allocations. Ces crèches sont financées de trois façons : par l'entreprise, qui bénéficie d'aides et de déductions fiscales grâce au crédit d'impôt famille ; par la Cnaf, qui aide à l'investissement pour un montant de 6.500 à 12.500 € par berceau et verse des frais de fonctionnement ; et par les parents, qui payent le même tarif que dans une crèche municipale, condition sine qua non pour que la crèche d'entreprise soit conventionnée par la Cnaf.

Grâce à cette organisation, le concept entre petit à petit dans les mœurs du milieu du travail. « L'accueil des entreprises est très favorable, surtout chez les grandes structures, constate Christophe Durieux cofondateur de People & Baby. Les employeurs sont de plus en plus sensibles à une logique d'accompagnement du salarié et de développement durable. » Situées en plein quartier d'affaires, les crèches d'entreprise s'adressent aussi bien aux grandes qu'aux petites entreprises et même aux communes, qui se partagent les places. En ré-

gion parisienne, la société Total a ouvert, en 2006, une crèche d'entreprise à la Défense, et Orange l'année suivante, à Arcueil.

Un bon remède à l'absentéisme salarial

Les employeurs sont certainement conquis par un autre argument de poids : ce système serait un bon remède à l'absentéisme salarial, dont la cause est souvent un problème de garde d'enfants. « Ces absences, tolérées par le code du travail jusqu'à trois jours, peuvent aller jusqu'à quinze jours en pratique, poursuit Christophe Durieux. Elles ont un coût énorme pour l'entreprise. » People & Baby a donc mis en place un système de « dépannage » journalier pour les jours où la nounou ferait faux bond aux parents travailleurs.

Ces crèches seraient également une façon de préserver le travail des femmes, qui sacrifient parfois leur carrière faute de moyen de garde. « C'est gagnant-gagnant pour tout le monde, les employeurs, les femmes, les familles monoparentales, estime-t-on à la Cnaf. Pour preuve, à chaque parution dans la presse, le téléphone ne cesse de sonner ! » Même chose pour People & Baby qui, en septembre, a reçu 58 appels de particuliers soucieux de savoir comment convaincre leur employeur de se lancer dans une crèche d'entreprise. Pour leur information, il reste encore 15 places libres* dans la crèche de la place de l'Etoile.

Charlotte Langrand

*Rens. : www.people-and-baby.com

